



CPIE BOCAGE DE L'AVESNOIS

Une association au service du
développement durable

PROJET ASSOCIATIF ET STRATÉGIQUE 2010 - 2013



BOCAGE DE L'AVESNOIS

SOMMAIRE

► LE PROJET ASSOCIATIF 2010-2013 DU CPIE BOCAGE DE L'AVESNOIS

Structurer un centre de ressources de territoire en Avesnois

1. Connaître pour protéger l'environnement	1
1.1 Contribuer à la connaissance du patrimoine naturel	2
1.2 Participer au développement de la Trame verte et bleue sur le territoire	3
2. Sensibiliser, éduquer et former à l'environnement et au développement durable	4
3. Accompagner les acteurs du territoire	6
3.1 Vulgariser et diffuser l'information environnementale auprès des acteurs du territoire	6
3.2 Impulser, accompagner et promouvoir les démarches contribuant au développement durable	7
3.3 Mettre en réseau et valoriser les acteurs et les actions contribuant au développement durable	8

► LE PROJET STRATÉGIQUE 2010-2013 DU CPIE BOCAGE DE L'AVESNOIS

Notre agenda 21 interne

1. Améliorer le fonctionnement de l'association	9
1.1 Gérer de manière prévisionnelle les emplois et les compétences	9
1.2 Améliorer le système de management intégré	9
1.3 Renforcer la vie associative	9
1.4 Emménager dans de nouveaux locaux	10
1.5 Améliorer le suivi comptable et financier	10
2. Développer les activités de l'association	10
2.1 Poursuivre le développement de la communication de l'association	10
2.2 Développer de nouveaux partenariats	10
2.3 Renforcer son implantation territoriale	11

► LE PROJET ASSOCIATIF 2010-2013 DU CPIE BOCAGE DE L'AVESNOIS

Structurer un centre de ressources de territoire en Avesnois

L'environnement se trouve de plus en plus au cœur des préoccupations des particuliers, des acteurs publics ou socio-économiques. Le Grenelle de l'environnement y a très fortement contribué, en permettant de développer la prise de conscience de l'urgence et en impulsant l'indispensable mise en action à court terme pour préserver la planète.

Mais en même temps, tous les acteurs, publics ou privés, s'accordent à dire que le chantier est immense pour inventer et stimuler de nouveaux comportements, de nouveaux usages plus respectueux.

Le CPIE Bocage de l'Avesnois souhaite apporter une contribution forte et concrète à ces enjeux en structurant un centre de ressources de territoire.

Nos objectifs sont donc les suivants :

1. connaître pour protéger l'environnement
2. sensibiliser, éduquer et former à l'environnement et au développement durable
3. accompagner les acteurs du territoire

1. CONNAÎTRE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

La clé d'entrée du CPIE Bocage de l'Avesnois dans le développement durable est bien sûr l'environnement, en raison du passé militant de l'association et des compétences de l'équipe salariée. Dès lors, en tant que centre de ressources de territoire, le CPIE Bocage de l'Avesnois souhaite :

- développer la connaissance environnementale et la mettre à disposition des décideurs, voire du grand public ;
- expérimenter la constitution d'une trame verte et bleue pour l'essaimer ensuite au reste du territoire.

1.1 Contribuer à la connaissance du patrimoine naturel

Le CPIE Bocage de l'Avesnois impulsera ou participera à des inventaires faunistiques et floristiques, à des suivis de gestion de milieux naturels, à des programmes permettant de mieux connaître la biologie de certaines espèces patrimoniales.

Les données recueillies seront intégrées dans la base de données Serena et géoréférencées. Elles seront transmises au réseau RAIN. Déjà, le CPIE Bocage de l'Avesnois a signé courant 2009 une convention d'échanges de données avec le Centre Régional de Phytosociologie, agréé Conservatoire Botanique National de Bailleul.

Le porter-à-connaissances de ces informations auprès du public est une volonté clairement affichée par le CPIE Bocage de l'Avesnois. Toutefois, certaines données naturalistes étant sensibles, leur communication sera examinée au cas par cas et autorisée par leur propriétaire.

Durant la période 2010-2013, l'association souhaite :

- prospecter les boisements entre la forêt de Mormal et le Massif des Lanières dans l'optique d'y découvrir de nouvelles stations de Gagée à spathe (*Gagea spathacea*),
- préciser l'écologie de la Jonquille sauvage (*Narcissus pseudonarcissus*) et de la Gagée à spathe (*Gagea spathacea*) pour mieux les protéger,
- suivre les six mailles du programme M.A.R.E définies en Avesnois en 2009, à l'initiative de l'observatoire national de la batrachofaune française, dépendant directement du Muséum National d'Histoire Naturelle, et en prospecter six autres, dans le Cambrésis, le Valenciennois ou l'Avesnois.
- contractualiser avec le GON du Nord-Pas-de-Calais une convention dans le cadre du RAIN,

Partenaires possibles

- Eaux et forêts
- Parc naturel régional de l'Avesnois
- Conservatoire Botanique National de Bailleul
- Agglomération Maubeuge - Val de Sambre
- Union Régionale des CPIE et Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris
- Laboratoire de Génétique des Populations de l'Université de Lille 1
- Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas de Calais



1.2 Participer au développement de la Trame verte et bleue sur le territoire

En concertation avec les autres acteurs du territoire, le CPIE Bocage de l'Avesnois poursuivra ses actions en faveur de :

- la restauration, la préservation et la gestion des cœurs de nature, notamment par l'intermédiaire des réserves naturelles régionales ;
- la connexion des cœurs de nature, notamment par le développement de la trame verte et bleue.

Il recherchera des partenariats afin de mettre en cohésion sa démarche territoriale à l'échelle régionale, nationale et internationale.

En 2010-2013, l'association souhaite :

- poursuivre son étude de définition d'une trame verte et bleue dans le Bavaisis et participer ensuite à la mise en œuvre du programme d'actions (voir éclairage),
- proposer ce travail à d'autres intercommunalités,
- poursuivre le suivi et la gestion de la RNR de la Carrière des Nerviens,
- l'étendre par l'acquisition de nouvelles parcelles ou par conventionnement avec les propriétaires,
- prospecter la mise en réserve d'autres cœurs de nature ou répondre aux sollicitations en ce sens.

Partenaires possibles

- Conseil Régional Nord - Pas de Calais
- Membres du comité consultatif de gestion de la RNR de la Carrière des Nerviens
- Commune de Bavay
- Parc naturel régional de l'Avesnois
- Agglomération Maubeuge - Val de Sambre
- Communauté de Communes du Bavaisis
- Agence de l'eau Artois-Picardie

Éclairage : contribution du CPIE Bocage de l'Avesnois à la définition d'une trame verte et bleue dans le Bavaisis

La trame verte et bleue vise à reconnecter entre eux les milieux naturels. Ce faisant, c'est une vraie politique d'aménagement du territoire.

Le CPIE Bocage de l'Avesnois s'est d'abord concentré sur le territoire qu'il connaît le mieux : le Bavaisis.

En 2008-2009, il a cartographié l'occupation des sols et identifié les ruptures de continuités.

En 2010, il engagera un processus de dialogue territorial avec les municipalités concernées et le grand public. Il définira en concertation un plan d'actions.

En 2011, le plan d'actions sera hiérarchisé et les financements recherchés.

En 2012, le CPIE Bocage de l'Avesnois suivra les travaux dans le Bavaisis, tirera les leçons de cette expérience, la confrontera avec d'autres, pour ensuite proposer de l'essaimer.



2. SENSIBILISER, ÉDUCER ET FORMER À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le citoyen a de plus en plus conscience qu'il faut agir et avoir un comportement individuel respectueux de l'environnement, grâce aux différentes actions de communication et d'éducation à l'environnement, mais son passage à l'action est insuffisant. L'association tentera d'y remédier.

Pour cela, le CPIE Bocage de l'Avesnois proposera :

- des activités d'animation et d'éducation des enfants pendant et hors du temps scolaire.
- des activités d'animation et d'éducation pour un public familial, ou touristique, comme des sorties guidées, des rallyes...
- des campagnes thématiques à destination des adultes pour lesquelles elle fera un effort particulier de communication. A ce titre, l'association mettra en œuvre des actions très démonstratives (chantiers, expositions...).
- des événements, en particulier lors de la fête de la nature, co-organisée par l'Union nationale des CPIE,
- des formations pour des élus, des techniciens, assurées soit par les permanents de l'association, soit par des prestataires missionnés par l'association,
- des lieux permettant au public d'obtenir du conseil et des informations : médiathèque nature et patrimoine, Point Environnement Conseil...
- de nouveaux sentiers de découverte, utilisant la technique de l'interprétation,
- de nouveaux outils pédagogiques.

Ces actions seront réalisées par l'association en tant que maître d'ouvrage ou comme maître d'œuvre.

Campagne «Quelle nature chez vous ?»

Le CPIE Bocage de l'Avesnois souhaite mettre en place un programme de sensibilisation de conseils et d'accompagnement à l'accueil de la nature sauvage auprès de tous les publics, qu'ils soient en ville ou à la campagne :

- en accompagnant la communauté des communes du Bavaisis par le compostage des déchets verts,
- par des conseils, sorties guidées, conférences, ateliers pratiques, expositions auprès du grand public, en 2011 - 2012,
- par la création de sites de références.



En 2010-2013, l'association souhaite :

- créer de nouvelles animations pour les maternelles,
- actualiser son catalogue de formations, en tenant compte des nouvelles compétences acquises par les employés et des partenaires qu'elle peut mobiliser,
- développer chaque année un programme de formations spécialisées à destination de publics divers,
- organiser diverses formations, mutualisées dans le cadre de l'Union régionale des CPIE,
- proposer des formations techniques sur la mise en œuvre de la gestion différenciée,
- professionnaliser la gestion de sa médiathèque nature et patrimoine et poursuivre l'enrichissement de son fonds,
- diffuser l'existence de la médiathèque dans le réseau des médiathèques Avesnoises,
- mettre en ligne sur internet son fonds documentaire, mutualisé si possible avec les autres fonds spécialisés,
- créer un nouveau jeu en ligne, sur le bocage,
- poursuivre sa participation au réseau des points environnement conseils (PEC),
- engager en 2010, 2011, 2012 ET 2013 un programme de sensibilisation à la nature chez soi et initier des partenariats pour mutualiser au niveau régional les efforts (voir encadré),
- engager en 2012 un programme similaire sur l'éco-consommation,
- développer un outil de communication sur le risque sismique.

Partenaires possibles

- ➔ Union régionale des CPIE,
- ➔ Association GEYSER (Philippe BARRET), Philippe JULVE, autres formateurs,
- ➔ Autres bibliothèques de l'Avesnois, en particulier celles du Parc naturel régional de l'Avesnois et de l'Écomusée de l'Avesnois,
- ➔ Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités et les membres du réseau PEC,
- ➔ MNLE Sensée-Scarpe-Artois-Douais, association Le Maillon à Valenciennes, le Jardin du cygne, la maison du jardin, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale...
- ➔ S3PI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques Industriels),
- ➔ Ministère de l'Éducation nationale.



3. ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Face à l'urgence écologique, beaucoup d'acteurs souhaitent passer à l'action mais se sentent désarmés. Le CPIE Bocage de l'Avesnois souhaite les accompagner :

- en leur donnant les clés pour comprendre les enjeux du territoire, ses problématiques et les moyens d'y remédier,
- en leur apportant un appui méthodologique ou technique pour mettre en place les démarches de remédiation,
- en mettant en réseau les acteurs pouvant les aider.

3.1 Vulgariser et diffuser l'information environnementale auprès des acteurs du territoire

L'association mettra en ligne, avec ses partenaires de projet, une base de données de toutes les études environnementales réalisées en Avesnois.

Chaque année, le CPIE Bocage de l'Avesnois remettra aux membres du centre de ressources du territoire un dossier technique sur un sujet donné, comprenant un état des lieux en Avesnois, des éléments méthodologiques, une liste des acteurs pouvant les aider et une bibliographie. Il réalisera également sur cette base une exposition qu'il mettra à leur disposition gratuitement. Le choix des sujets sera défini lors de la réunion partenariale annuelle.

Régulièrement, des actualités environnementales leur seront transmises.

En 2010-2013, l'association souhaite :

- créer un site Internet valorisant les partenaires du Centre de Ressources de Territoire et les initiatives locales de développement durable,
- éditer un dossier thématique annuel,
- diffuser au moins trimestriellement des actualités environnementales,
- mettre en ligne la base de données recensant toutes les études environnementales menées en Avesnois,
- mobiliser de nouveaux partenaires sur ce projet,

Partenaires possibles

- Parc naturel régional de l'Avesnois
- Écomusée de l'Avesnois
- Agglomération Maubeuge - Val de Sambre
- Agence d'Urbanisme du Val de Sambre



3.2 Impulser, accompagner et promouvoir les démarches contribuant au développement durable

Le CPIE Bocage de l'Avesnois souhaite accompagner les acteurs du territoire au service de l'élaboration et la mise en œuvre :

- des politiques publiques (ex : SAGE, plan climat territorial, concertation territoriale en vue de projets d'aménagements, expertise, gestion des risques naturels et technologiques...),
- de projets des acteurs socio-économiques (centre de ressources, sensibilisation des personnels des entreprises, démarche de développement durable, appui aux initiatives des acteurs et habitants...),
- d'initiatives citoyennes en faveur du développement durable (mise en place de C.I.G.A.L.E.S, de SCIC...), de projets de classes ou d'établissement scolaires relatifs à l'environnement et au développement durable.

Les apports seront documentaires, techniques ou méthodologiques. L'association souhaite inscrire ces partenariats dans le cadre de son centre de ressources du territoire. L'association demandera aux Inspecteurs du bassin d'éducation d'Avesnes de la mettre en relation avec les enseignants souhaitant développer un projet sur le thème de l'environnement. Elle proposera alors aux écoles souhaitant être accompagnées une adhésion au centre de ressources du territoire.

Pendant la période 2010-2013, le CPIE Bocage de l'Avesnois souhaite :

- participer au plan climat territorial piloté par l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre et le Parc naturel régional de l'Avesnois,
- achever l'accompagnement de l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre dans sa démarche de développement durable (voir encadré),
- accompagner d'autres intercommunalités selon cette méthodologie, à commencer par la Communauté de Communes du Bavaisis,
- animer la démarche PALME du Parc de Grévaux-les-Guides pour l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre,
- accompagner la commune d'Amfroipret dans l'aménagement concerté d'un site, puis valoriser ce savoir-faire auprès d'autres communes,
- accompagner les projets pédagogiques de la Maison du patrimoine et du tourisme du Bavaisis,
- initier auprès des membres du centre de ressources du territoire des campagnes de promotion de la réduction des déchets verts.

Partenaires possibles

- ➔ Agglomération Maubeuge - Val de Sambre
- ➔ Union nationale des CPIE et Mairie Conseils
- ➔ Parc naturel régional de l'Avesnois
- ➔ Communauté de Communes du Bavaisis
- ➔ Commune d'Amfroipret
- ➔ Entreprises locales
- ➔ Presse - radio



Accompagnement expérimental de l'A.M.V.S. dans une démarche de développement durable

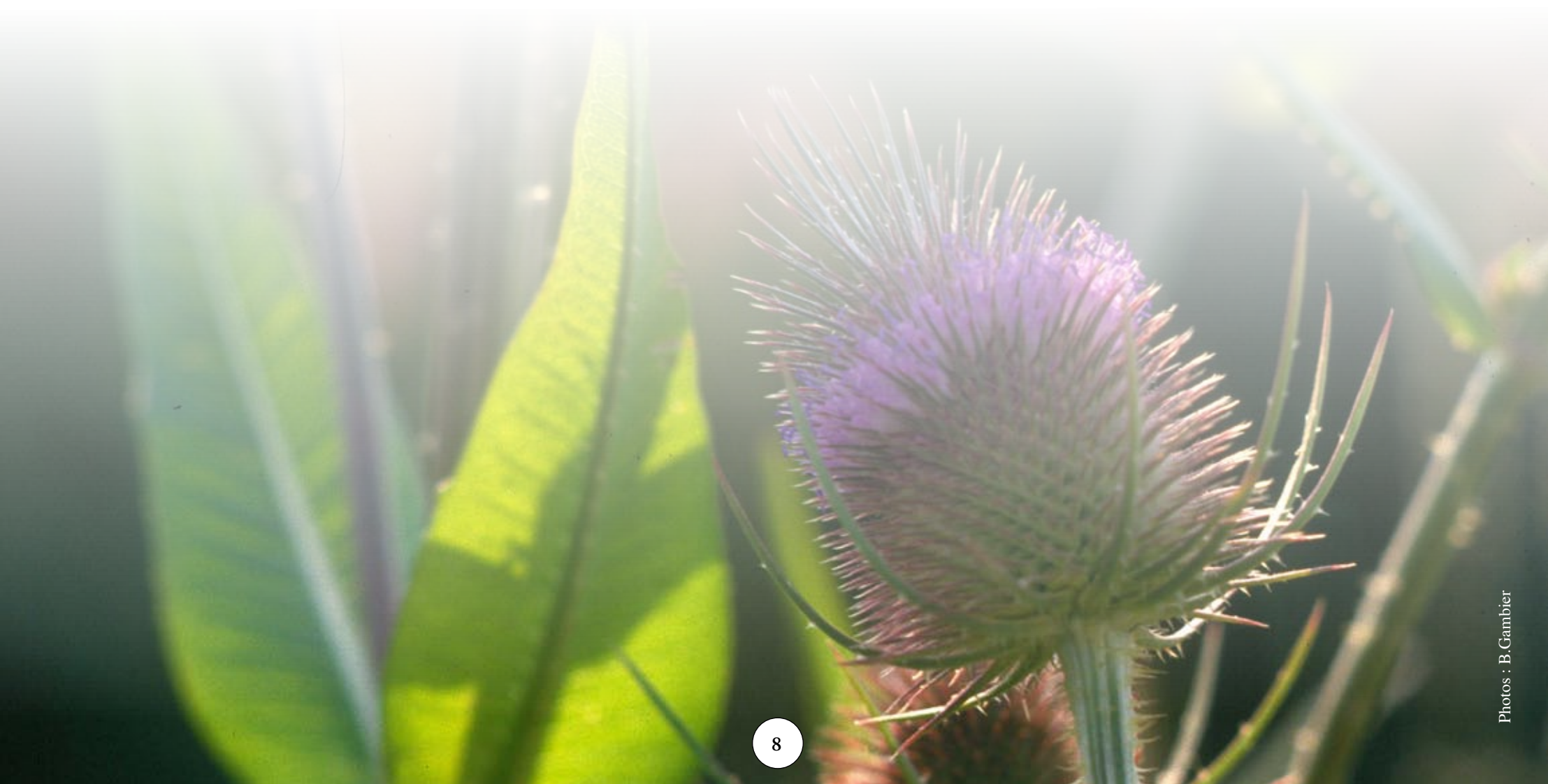
Mairie-conseils et l'Union Nationale des CPIE expérimentent une méthode d'accompagnement des communautés de communes vers le développement durable.

Le CPIE Bocage de l'Avesnois et l'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre mettront ainsi en œuvre la méthode d'autodiagnostic et de plan d'actions développement durable de septembre 2009 à la fin de l'année 2010.

À l'issue de l'expérimentation par les 9 tandems CPIE/EPCI, un recueil d'expériences permettant de diffuser une méthode affinée sera édité par Mairie Conseils.

3.3 Mettre en réseau et valoriser les acteurs et les actions contribuant au développement durable

De nombreux acteurs en Avesnois contribuent au développement durable. L'association souhaite les mettre en réseau, pour que chacun puisse communiquer sur ses savoirs et savoir-faire et ainsi impulser des échanges, des complémentarités. Elle cherchera également à les valoriser et les mettre en relation avec ceux qui ont besoin d'un accompagnement.



► LE PROJET STRATÉGIQUE 2010-2013 DU CPIE BOCAGE DE L'AVESNOIS

Notre Agenda 21 interne

Le CPIE Bocage de l'Avesnois a pour objet statutaire d'accompagner les acteurs de l'Avesnois dans leur démarche de développement durable. Il se doit pour cela d'être exemplaire et a ainsi défini son propre agenda 21 interne.

À noter que chaque année, un rapport dressera le bilan environnemental, économique, social et sociétal de l'association.

1. AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

1.1 Gérer de manière prévisionnelle les emplois et les compétences

Les politiques partenariales changeant, les métiers dans l'association doivent évoluer. Grâce à la veille qu'elle mettra en œuvre, tant auprès des partenaires techniques et financiers que dans les réseaux auxquels elle adhère, l'association définira les compétences désormais nécessaires. Elle donnera à l'équipe en place les moyens de les développer, notamment grâce à la formation continue.

Face aux efforts consentis tant par l'association que par les employés, la pérennisation de leur poste sera renforcée par de nouveaux avantages sociaux.

1.2 Améliorer le système de management intégré

L'association s'est donné les moyens de définir un système de management intégré prenant en compte le respect de l'environnement, de la sécurité des usagers et des employés et une politique qualité pour nos prestations. Loin d'être figé, ce système doit évoluer dans une logique d'amélioration continue.

Un bilan au moins annuel en réunion d'équipe permettra de l'évaluer et de définir les marges de progrès. L'association s'efforcera ensuite de remédier aux difficultés rencontrées.

Un guide pour les nouveaux employés, les stagiaires détaillera les principales règles en vigueur dans l'association.

1.3 Renforcer la gouvernance et la vie associative

En 2010 - 2012, l'association souhaite clarifier la répartition des rôles entre membres de bureau, administrateurs, bénévoles et salariés. Face à la chute du nombre d'adhérents et au seuil très bas atteint en 2008, plusieurs administrateurs ont eu la volonté de redynamiser le bénévolat et ont mis en place une commission "vie associative". Le nombre de cotisations a progressé en 2009, montrant ainsi l'importance de leurs travaux. Les employés accompagneront techniquement ce groupe de bénévoles.

Lien entre l'équipe salariée et les adhérents, la lettre de liaison se développera, tant en terme de fréquence de parution que de contenu. De nouvelles rubriques permettront de donner des informations naturalistes et environnementales et des nouvelles du réseau des CPIE.

Les occasions de rencontre entre bénévoles et salariés seront développées : repas à l'issue de réunions statutaires, réunions pour la mise en œuvre des rallyes, des fêtes de la nature, pour créer des outils pédagogiques, gérer le fonds documentaire, chantiers, inventaires naturalistes, visites, stages...

1.4 Emménager dans de nouveaux locaux

Les bureaux occupés par l'association ne répondent plus aux besoins de l'équipe salariée sur de nombreux aspects. L'association recherchera donc de nouveaux locaux, si possible démonstratifs en terme d'éco-construction (ou d'éco-rénovation).



1.5 Améliorer le suivi comptable et financier

Une externalisation accrue de la comptabilité permettra d'avoir un suivi mensuel de la comptabilité, donc des budgets, par la direction de l'association et le (la) Trésorier(ère). Des tableaux de bord seront communiqués aux administrateurs trimestriellement. Dans un souci de transparence, certains éléments seront transmis aux permanents.

2. DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

2.1 Poursuivre le développement de la communication de l'association

Malgré la communication accrue en 2009 et sa professionnalisation, beaucoup de membres et employés font le constat que l'association est encore méconnue de la population, même dans les territoires où l'association développe des actions. L'association intensifiera alors ses actions en la matière, en étant présente sur les marchés et foires.

2.2 Développer de nouveaux partenariats

Pour anticiper la réduction de ses activités en milieu scolaire, l'association doit développer de nouvelles activités dans le péri et le parascolaire et nouer tout partenariat avec les centres sociaux, les maisons de quartier, les comités d'entreprises, la Caisse d'allocations familiales...

De même, le développement du centre de ressources de territoire nécessitera de rechercher de nouveaux acteurs ayant des besoins (animations, formations, accompagnement technique...) ou des ressources pour satisfaire les précédents.

2.3 Renforcer son implantation territoriale

Si l'association mène des actions pédagogiques dans des écoles réparties dans tout l'arrondissement, nos actions partenariales avec des communautés de communes se limitent au Bavaisis et au Val de Sambre. L'association souhaite développer des partenariats avec d'autres intercommunalités, d'autres acteurs du territoire.

Le projet associatif et stratégique 2010-2013 est issu d'une réflexion des bénévoles, des employés et de plusieurs partenaires.

Elle s'appuie sur les projets de réseau de l'Union nationale et régionale des CPIE.

Elle intègre les résultats de l'évaluation de notre label CPIE.

Photo couverture : S. DHOTE
Colchicum autumnale - Colchique d'automne. Espèce protégée dans le Nord-Pas de Calais et quasi menacée. Dans l'Avesnois, la plante est moins menacée car plus abondante que dans le reste de la région. On peut la retrouver fleurie d'août à octobre, dans des prairies fraîches, fauchées ou pâturées.



BOCAGE DE L'AVESNOIS

**Administration, accompagnement du territoire,
éducation et protection de l'environnement**

Centre de découverte de l'environnement
1 chemin des prés Verquins 59570 Gussignies
Tél : 03 27 53 04 04 / Fax : 03 27 53 33 13

**Médiathèque Nature et patrimoine,
Point Environnement Conseil**

Ancienne école des filles - 1er étage
Rue de la Mairie 59164 Marpent
Tél : 03 27 58 09 83 / Fax : 03 27 39 18 08

www.cpie-avesnois.org / contact@cpie-avesnois.org